



VILLE DE SAINT-JÉRÔME

**COMITÉ EXÉCUTIF**

---

**PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE  
TENUE LE MERCREDI, LE 10 JUILLET 2024 À 8H30  
AU 300, RUE PARENT**

---

Monsieur Marc Bourcier ouvre la séance du comité exécutif.

**ÉTAIENT PRÉSENTS :**

Marc Bourcier, maire  
Stéphane Joyal, conseiller  
Jean Junior Désormeaux, conseiller

**ÉTAIENT ÉGALEMENT PRÉSENTS :**

Fernand Boudreault, directeur général, André Pratte, directeur général adjoint - Services de proximité, Daniel Lemieux, directeur général adjoint - Infrastructures, planification et développement, Danny W. Paterson, directeur général adjoint - Sécurité publique et services institutionnels et madame Marie-Josée Larocque, greffière.

---

**CE - 14282/24-07-10**  
POINT 1.1.1

**OUVERTURE DE LA SÉANCE**

---

Le président, Marc Bourcier, maire, ouvre la séance du comité exécutif.

**CE - 14283/24-07-10**  
POINT 1.2.1

**ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**

---

Il est proposé par : Monsieur Stéphane Joyal  
Et il est résolu à l'unanimité du comité exécutif que :

**L'ordre du jour soit adopté tel que soumis.**

# PROCÈS-VERBAL DU COMITÉ EXÉCUTIF DE LA VILLE DE SAINT-JÉRÔME

## **CE - 14284/24-07-10**

### POINT 1.3.1

#### APPROBATION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU COMITÉ EXÉCUTIF TENUE LE 3 JUILLET 2024

---

ATTENDU QU'une copie du procès-verbal de la séance ordinaire du comité exécutif tenue le 3 juillet 2024 a été transmise aux membres du comité exécutif le 4 juillet 2024;

Il est proposé par : Jean Junior Désormeaux  
Et il est résolu à l'unanimité du comité exécutif que :

**Le procès-verbal de la séance ordinaire du comité exécutif tenue le 3 juillet 2024 soit approuvé.**

## **CE - 14285/24-07-10**

### POINT 5.1

#### COMMANDITE PUBLICITAIRE - SNQ LAURENTIDES

---

ATTENDU la demande de commandite de la SNQ Laurentides pour l'évènement des Rendez-vous culturels 2024;

ATTENDU QUE le cabinet du maire souhaite contribuer à l'évènement;

Il est proposé par : Monsieur Stéphane Joyal  
Et il est résolu à l'unanimité du comité exécutif que :

**La Ville de Saint-Jérôme achète une commandite publicitaire de 500\$ à la SNQ Laurentides.**

**La trésorière soit autorisée à payer les frais de 500\$ à la SNQ Laurentides.**

## **CE - 14286/24-07-10**

### POINT 6.1

#### ADJUDICATION DE CONTRAT - LOCATION DE VÉHICULES BANALISÉS POUR LE SERVICE DE POLICE - 2024-BS-007

---

ATTENDU QUE la Ville de Saint-Jérôme a procédé le 29 mai 2024 à une demande de soumission pour la location de véhicules banalisés pour le Service de police, conformément aux procédures d'appel d'offres public;

ATTENDU l'estimation des coûts évaluée par Philippe Roques du Service de Police, avant la période d'appel d'offres, au montant de 82 207,13 \$ (taxes incluses) pour 1 an ferme et 1 an ferme d'option;

ATTENDU QUE la greffière adjointe de la Ville a procédé à l'ouverture des soumissions reçues au Service du greffe avant 10 h, le 17 juin 2024;

ATTENDU QUE la soumission reçue se détaille comme suit :

<b>Soumissionnaire</b>	<b>Montant annuel (taxes incluses)</b>	<b>Montant total 2 ans (taxes incluses)</b>	<b>Montant annuel corrigé (taxes incluses)</b>	<b>Montant annuel pour 2 ans corrigé (taxes incluses)</b>
La compagnie	72 361,82 \$	144 723,64 \$	75 207,45 \$	150 414,90 \$

PROCÈS-VERBAL DU COMITÉ EXÉCUTIF DE LA VILLE DE SAINT-JÉRÔME

de location d'autos Entreprise Canada				
--	--	--	--	--

ATTENDU l'analyse des soumission effectuée par le Service des finances;

Il est proposé par : Jean Junior Désormeaux  
Et il est résolu à l'unanimité du comité exécutif que :

**La Ville octroie le contrat pour la location de véhicules banalisés pour le Service de police pour 2024-2026 à l'entreprise "La compagnie de location d'autos Enterprise Canada" pour un montant de 75 207,45 \$ taxes incluses.**

**La durée du contrat s'échelonnara de l'adjudication jusqu'au 31 mai 2025.**

**La Ville pourra 60 jours avant l'expiration du contrat se prévaloir de l'option de le reconduire pour une (1) année supplémentaire, soit du 1er juin 2025 au 31 mai 2026. Le contrat a une valeur potentielle de 150 414,90 \$ taxes incluses.**

**CE - 14287/24-07-10**

POINT 7.1

**ACQUISITION D'UNE SERVITUDE - PARTIES DU LOT 6 308 108 DU CADASTRE DU QUÉBEC - 9361-8858 QUÉBEC INC.**

---

ATTENDU QUE 9361-8858 Québec inc. a procédé au branchement et à la mise en place de conduites d'aqueduc et d'égout empiétant sur l'immeuble désigné comme le lot numéro 6 308 108 du cadastre du Québec (ci-après l'« Immeuble »), dont elle est propriétaire;

ATTENDU QUE la Ville doit obtenir une servitude réelle et perpétuelle pour la mise en place, l'entretien, la réparation et le remplacement de conduites d'aqueduc et d'égout sur des parties de l'Immeuble, d'une superficie approximative de 1 759,4 mètres carrés, incluant un droit de passage permettant l'accès au personnel et aux équipements requis pour ledit entretien;

ATTENDU QUE les assiettes de la servitude sont décrites à la description technique préparée par Frédérick Brisson, arpenteur-géomètre, daté du 18 avril 2024 sous le numéro 20 416 de ses minutes;

ATTENDU QUE 9361-8858 Québec inc. s'engage à défrayer les coûts de l'arpenteur-géomètre et du notaire pour la préparation de l'acte de servitude;

Il est proposé par : Monsieur Stéphane Joyal  
Et il est résolu à l'unanimité du comité exécutif que :

**La Ville approuve l'acte de servitude à intervenir entre la Ville et 9361-8858 Québec inc.**

**Le maire ou en son absence le maire suppléant et la greffière soient autorisés à signer, pour et au nom de la Ville, l'acquisition d'une servitude sur des parties du lot 6 308 108 du cadastre du Québec et tout autre document qui en découlera.**

**CE - 14288/24-07-10**

POINT 7.2

**RENOUVELLEMENT DU BAIL POUR L'ANNÉE 2025 - 997, RUE DE L'ÉGLISE  
(POSTE DE POMPIER DE BELLEFEUILLE) - MUNICIPALITÉ DE MILLE-ISLES**

---

ATTENDU QUE par la résolution CE-10920/19-01-21, la Ville a approuvé un bail avec la municipalité de Mille-Isles concernant un espace dans le poste de pompiers du secteur de Bellefeuille situé au 997, rue de l'Église (portant anciennement le numéro civique 999), afin que cette dernière puisse y entreposer un véhicule autopompe-citerne;

ATTENDU QUE le bail, qui se terminait initialement le 31 décembre 2023, a été renouvelé pour une année supplémentaire en vertu des résolutions numéro 2023-09-230 (municipalité de Mille-Isles) et CE-13907/23-09-28 (Ville de Saint-Jérôme) le tout, conformément aux clauses 5.1 à 5.3 dudit bail;

ATTENDU QUE la municipalité de Mille-Isles souhaite de nouveau renouveler le bail pour une période supplémentaire d'un (1) an et que conformément à l'article 5.2 du bail, cette dernière a acheminé à la Ville un avis à cet effet (résolution numéro 2024-06-114);

ATTENDU QUE la Ville souhaite également renouveler pour un période supplémentaire d'un (1) an, soit du 1er janvier au 31 décembre 2025, selon les mêmes termes et conditions;

ATTENDU QUE le loyer mensuel perçu est de 1 283,28 \$ plus taxes et que ce montant sera majoré à partir du 1er janvier 2025;

Il est proposé par : Jean Junior Désormeaux  
Et il est résolu à l'unanimité du comité exécutif que :

**La Ville approuve le renouvellement du bail pour une période d'un (1) an, prolongeant ainsi le bail jusqu'au 31 décembre 2025.**

**Le Service du développement économique et de l'électrification des transports soit autorisé à transmettre la présente résolution à la municipalité de Mille-Isles à titre d'avis, tel que le requiert la clause 5.3 du bail.**

**CE - 14289/24-07-10**

POINT 7.3

**OCTROI DE VIGNETTES DE STATIONNEMENT « BRUNES » AUX  
ORGANISMES PARTENAIRES - ÉCLUSE DES LAURENTIDES ET CISSS DES  
LAURENTIDES**

---

ATTENDU QUE l'Écluse des Laurentides a actuellement 3 travailleurs et travailleuses sur le territoire de Saint-Jérôme;

ATTENDU QUE le CISSS des Laurentides a actuellement 7 intervenants et intervenantes sur le territoire de Saint-Jérôme;

ATTENDU QUE toutes les interventions cliniques et l'accompagnement de citoyens vulnérables par nos partenaires requièrent une grande flexibilité de stationnement sur notre territoire;

ATTENDU la recommandation favorable de la commission de la culture, du communautaire, des loisirs et des sports du 30 mai 2024;

Il est proposé par : Monsieur Stéphane Joyal  
Et il est résolu à l'unanimité du comité exécutif que :

PROCÈS-VERBAL DU COMITÉ EXÉCUTIF DE LA VILLE DE SAINT-JÉRÔME

**La Ville de Saint-Jérôme octroie un total de 10 vignettes de stationnement « brunes » de stationnement à l'Écluse des Laurentides (3) et au CISSS des Laurentides (7).**

**CE - 14290/24-07-10**  
POINT 9.1.1

LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

---

Il est proposé par : Jean Junior Désormeaux  
Et il est résolu à l'unanimité du comité exécutif que :

**La séance du comité exécutif soit levée.**

Le président,

La greffière,

\_\_\_\_\_  
Marc Bourcier



\_\_\_\_\_  
MARIE-JOSÉE LAROCQUE, notaire